



LA PROPOSITION PÉDAGOGIQUE EXPLORATRICES

LE RÉSEAU

La proposition pédagogique EXPLORATRICES est offerte aux filles de 9 à 11 ans. Le *réseau* est l'unité de base des Exploratrices. Le nombre de filles peut varier, se situant idéalement autour de 24. L'équipe d'adultes éducateurs est composée de quelques adultes. Les Exploratrices sont réparties en *sizaines*, chaque sizaine comprenant six filles.

Entre septembre et juin, le réseau se réunit une fois par semaine pour une durée d'environ deux heures. Les réunions comprennent des activités très variées, qui correspondent aux intérêts des filles de cet âge. Certaines activités se déroulent en sizaines, d'autres ont lieu en réseau. À l'occasion, le réseau effectue des sorties ou des camps.

La pédagogie scout, fondée sur la participation des jeunes à toutes les étapes des activités qu'ils veulent réaliser, est naturellement adaptée à des filles de 9 à 11 ans. Celles-ci sont conviées à choisir, à préparer, à réaliser, à évaluer et à fêter leurs activités en compagnie des adultes qui les encadrent. Les activités auxquelles s'applique cette démarche s'appellent *explorations*.

LA PROGRESSION PERSONNELLE

Les Exploratrices font des activités qui ont pour but de favoriser leur développement physique, intellectuel, affectif, social et spirituel. Ainsi apprennent-elles à devenir plus autonomes et plus responsables. Elles ont une loi et une devise: *De notre mieux!*

Chaque Exploratrice est invitée à suivre un parcours de progression personnelle, jalonné de badges. Les *circuits* - c'est le nom de ce parcours - comprennent les étapes Intégration (badge *Zazou*), Participation (badge *Parti*), Action (badge *Acti*) et Accomplissement (badge *Extra-ordi*). Au terme de la première étape, l'Exploratrice fait sa *promesse*, s'engageant devant toutes les autres «à faire de son mieux, à observer la loi des Exploratrices et à faire une bonne action tous les jours».

Par ailleurs, les Exploratrices peuvent obtenir cinq brevets de compétences, appelés *icônes*: Nature et Environnement, Communication et Expression, Jeux et Sports, Science et Technique, Créativité et Habileté manuelle.

Au terme de leur séjour au réseau, les Exploratrices sont invitées à «passer» au groupe d'âge suivant, où on leur offre de participer au programme soit des Éclaireurs, soit des Intrépides. Comme témoignage de leur expérience chez les Exploratrices, elles obtiennent le badge *Liaison*.

LE CADRE SYMBOLIQUE

Le terme Exploratrices fait référence à l'univers informatique. L'Association des Scouts du Canada a publié un petit roman intitulé *Incroyable Aventure dans le cyberspace*. C'est l'histoire d'une fillette désireuse de sauver le Zazou palmé, espèce animale en péril; Maïla - c'est le nom de la jeune héroïne - se trouve cependant projetée, par hasard, à l'intérieur de l'ordinateur de sa mère; elle se retrouve ainsi dans le cyberspace, où elle fait la connaissance de divers personnages insolites et sympathiques, qui vont l'aider à revenir dans la réalité. Le vocabulaire au réseau s'inspire en partie de cette histoire; par exemple, le

Conseil de la mémoire vive est un mécanisme de participation qui réunit les Exploratrices les plus expérimentées.

LOI DES EXPLORATRICES

Loi des Exploratrices

Je suis propre.
Je suis vraie.
Je suis active.
Je suis joyeuse.
Je suis l'amie de l'autre.

Promesse

Avec ton aide, Seigneur mon ami, je promets de faire de mon mieux, d'observer la loi des Exploratrices et de faire une bonne action tous les jours.

L'uniforme des EXPLORATRICES

Chemise verte
Foulard de l'Association des Scouts du Canada, jaune et bleu*
Bague de foulard tressée de l'Association des Scouts du Canada ou noeud PRAAS
Ceinture scoute
Pantalon de couleur Toundra

Insignes

1. Insigne du district
2. Insigne d'unité ou de groupe
3. Insigne mondial
4. Bande de l'ASC
5. Insigne de la Fédération
6. Insigne de sizaine (blanc, bleu, gris, jaune, rose ou vert); avec une bande oblique, désigne une adjointe; avec deux bandes obliques, indique une sizenière
7. Badge Zazou et circuits : Ini, Parti, Acti, Extra-ordi
8. Touches **
9. Icônes (la première se place au centre, les suivantes autour dans l'ordre indiqué)
10. Insigne de branche Exploratrices
11. Croix de promesse or sur tissu
12. Brevet mondial de protection de la nature, étape brune
13. Insigne spécial (doit être autorisé par l'Association; se porte pendant une période maximum d'un an)
14. Insigne de secourisme de la Croix-Rouge canadienne



PUBLICATIONS

EXPLORATRICES

**Réseau en exploration**

Guide d'animation pour la branche Exploratrices
1996
224 pages

**Viens explorer!**

Carnet de l'exploratrice
1996, réimpression 2000
96 pages

**Incroyable aventure dans le cyberspace**

Histoire thématique pour la branche Exploratrices
(9-11 ans)
1996
96 pages

LE PROGRAMME DE RECONNAISSANCE DES ANNÉES D'AVENTURES SCOUTES**DESCRIPTION**

Ce programme vise à reconnaître la durée du vécu de chaque jeune dans le Mouvement scout et à l'encourager à poursuivre sa progression d'un groupe d'âge à l'autre. Il veut favoriser le sentiment d'appartenance, la motivation et la continuité, et permettre aux jeunes qui persèverent de servir de modèle aux autres.

Le PRAAS consiste à attribuer aux jeunes des noeuds de foulards qui soulignent différentes étapes correspondant à des années d'aventures scoutes. Le comptage de ces années commence dès que le jeune entre dans le Mouvement, quelle que soit la branche. On distingue quatre niveaux : 2 ans (Noeud de foulard bronze), 5 ans (Noeud de foulard argent), 8 ans (Noeud de foulard rouge), 10 ans (Noeud de

foulard or). Chaque noeud s'accompagne d'un certificat. Le jeune porte le noeud dès qu'il le reçoit, jusqu'à l'obtention d'un noeud soulignant l'étape suivante

ATTRIBUTION

Il appartient à chaque district de déterminer la procédure d'attribution sur son territoire. Les districts peuvent remettre les noeuds et les certificats directement aux jeunes ou les distribuer aux groupes pour que ceux-ci les remettent aux jeunes, de préférence à la fin de l'année scoute. Les noeuds et les certificats de ce programme ne peuvent être vendus dans les magasins scouts.

BREVET MONDIAL DE PROTECTION DE LA NATURE

INTRODUCTION

Le Brevet mondial de protection de la nature a été créé en 1974 par l'Organisation mondiale du Mouvement scout en collaboration avec le Fonds mondial pour la nature. Il est diffusé dans plus de 40 pays, où les associations scoutistes nationales ont considéré que c'était un bon moyen pédagogique pour inciter les jeunes à la connaissance et à la protection de l'environnement. L'Association des Scouts du Canada offre ce programme depuis 1991.

Ce Brevet doit être perçu comme un symbole d'engagement et d'implication en vue d'améliorer l'environnement. Comme la plupart des brevets dans le scoutisme, en particulier les badges de compétence, il doit se mériter par des actes concrets et démontrer une disponibilité à servir: le louveteau, l'exploratrice, l'éclaireur, l'intrépide, le pionnier et la pionnière qui portent le Brevet mondial de protection de la nature sur leur uniforme doivent savoir qu'on compte sur eux pour respecter davantage l'environnement et inciter les autres à faire de même.

PANDA ET FLEUR DE LYS



Le Brevet mondial de protection de la nature affiche en avant-plan un panda géant en noir et blanc. En arrière-plan se trouve l'emblème mondial du scoutisme, une fleur de lys de couleur violet. Le contour de l'insigne est également violet et le fond se présente en brun, vert ou bleu selon le groupe d'âge: brun pour les louveteaux et les exploratrices, vert pour les éclaireurs et les intrépides, bleu pour les pionniers et les pionnières.

Le panda géant, une mascotte nommée Chi-Chi, est l'emblème du Fonds mondial pour la nature, une organisation internationale fondée en 1961 pour sauvegarder les richesses naturelles, en particulier la faune et la flore menacées. Le dessin du panda est l'oeuvre de l'écologiste britannique Sir Peter Scott.

L'ANIMATION DE LA DÉMARCHE

La préoccupation pour l'environnement ne va pas de soi, même si on en parle beaucoup. Aussi faut-il d'abord susciter un intérêt. En début d'année, l'équipe d'adultes éducateurs peut présenter aux jeunes le Brevet mondial, en leur montrant l'insigne qui correspond à leur niveau et en expliquant brièvement ce dont il s'agit. Elle peut insister sur le fait que plusieurs milliers de scouts dans le monde ont déjà obtenu le Brevet et qu'il y a une certaine fierté à faire partie de ce groupe international. Le Brevet mondial de



protection de la nature est d'ailleurs *le seul badge mondial scout pour les jeunes*, reconnaissant un intérêt et des compétences dans un champ d'action déterminé.

Pour favoriser la participation à ce programme, l'équipe d'adultes éducateurs peut invoquer le devoir pour tous les scouts, quel que soit leur âge, de respecter et protéger la nature. Si les jeunes veulent vraiment démontrer la qualité de leur engagement en faisant quelque chose pour l'environnement, le Brevet mondial de protection de la nature leur offre une occasion en or.

Dans les groupes d'âge 9-11 ans et 11-14 ans, le Brevet est attribué à des jeunes qui se regroupent en équipe; chez les pionniers et pionnières, c'est un projet de poste. La démarche exige ainsi une volonté commune de participation et les exigences requièrent une certaine préparation. Il ne faudrait pas cependant que la réalisation des activités requises pour l'obtention du Brevet perturbe les activités régulières de l'unité et chambarde la composition des sizaines, patrouilles ou équipes déjà constituées.

Normalement, la démarche ne devrait pas s'étaler sur plus d'un semestre. Il est même souhaitable qu'elle se concentre sur quelques semaines. Bien qu'il soit du devoir des équipes d'adultes éducateurs de promouvoir ce programme auprès des jeunes, l'initiative doit venir des jeunes eux-mêmes. Dès lors, un adulte pourra encadrer leur démarche, les aider et les encourager au besoin.

Il appartient à l'équipe d'adultes éducateurs de décider si les jeunes ont satisfait aux exigences. Comme pour les autres brevets, une évaluation permettra aux jeunes de se prononcer eux-mêmes sur ce qu'ils ont fait, même si la décision finale doit être celle des adultes. Il faut quand même que chaque exigence ait été satisfaite, même si tout n'a pas été réussi parfaitement.

La remise du Brevet devrait faire l'objet d'une cérémonie bien spéciale, le plus tôt possible après la décision d'accorder le Brevet. Si possible, on y invitera une personnalité dont l'intérêt pour l'environnement est manifeste et dont la présence soulignera davantage l'importance du Brevet.

SUR L'UNIFORME

Le Brevet mondial de protection de la nature se porte sur la poche de la chemise de l'uniforme officiel de l'Association des Scouts du Canada.

CONDITIONS D'ATTRIBUTION

Le Brevet mondial de protection de la nature s'adresse aux jeunes des branches Louveteaux, Exploratrices, Éclaireurs, Intrépides et Pionniers. Chez les 9-11 ans et les 11-14 ans, au moins deux jeunes doivent s'associer pour satisfaire aux exigences; il n'est pas nécessaire que les jeunes proviennent de la même sizaine, patrouille ou équipe. Chez les Pionniers, le Brevet ne peut être attribué qu'au terme d'une entreprise, c'est-à-dire une activité en poste.

Note sur les «présentations» à l'unité. Quand on demande aux jeunes de faire une présentation à leur unité, cela ne veut pas dire qu'ils doivent faire un exposé. Une présentation peut être effectuée sous diverses formes: sketch, jeu, projection de diapos ou vidéo, exposition avec tableaux, etc.

GROUPE D'ÂGE 9-11 ANS (EXPLORATRICES, LOUVETEAUX) - ÉTAPE BRUNE**PRENDRE CONSCIENCE**

Les jeunes doivent réaliser une des activités suivantes ou une activité similaire à l'une d'entre elles:

- visiter un jardin zoologique, un jardin botanique ou un musée d'histoire naturelle, ou tout autre établissement qui met en valeur un ou plusieurs aspects de la nature, et faire une présentation à l'unité;
- parcourir un sentier d'interprétation de la nature et faire une présentation à l'unité sur ce qu'ils ont appris;
- choisir une espèce animale en péril (mammifère, poisson ou oiseau) et faire une présentation d'au moins 15 minutes sur cette espèce devant l'unité, à l'aide de documents visuels ou écrits, de dessins, d'affiches, etc. (voir *Secrets de jungle*, activité n° 25);
- faire et présenter à l'unité un dessin grand format représentant leur environnement (rues, ruelles, bâtiments, parcs, cours d'eau, champs, services publics, etc.)
- faire une présentation à l'unité sur un insecte (morphologie, moeurs, utilité dans la chaîne alimentaire, attitudes des humains à son endroit, etc.).

FAIRE PRENDRE CONSCIENCE

Les jeunes doivent réaliser une des activités suivantes ou une activité similaire à l'une d'entre elles:

- monter une exposition de détritux en indiquant ce qui est recyclable, ce qui est réutilisable, ce qui n'est pas dégradable, ce qui est dangereux pour l'environnement, etc.
- concevoir un tableau ou une affiche illustrant au moins cinq comportements à adopter à la maison, au local ou au camp pour protéger l'environnement, et expliquer à l'unité pourquoi il faut privilégier ces comportements;
- concevoir un tableau ou une affiche illustrant cinq sources de pollution et expliquer à l'unité pourquoi il faut combattre la pollution;
- composer une chanson sur l'environnement et la montrer à l'unité;
- relever des empreintes d'animaux sauvages et en faire des moulages pour les présenter à l'unité (voir *Secrets de jungle*, activité n° 28);
- faire passer à l'unité le test «Êtes-vous un pollueur en camping?» (voir *Aventure Camping*, page 313);



- organiser un jeu sur l'environnement pour l'unité (voir *50 Activités en groupe sur l'environnement*, activités nos 1 à 7, et 11 à 16);
- exécuter devant la meute une expérience scientifique du type «Petit Débrouillard» montrant un phénomène de transformation naturelle dans l'environnement ou un aspect de la chaîne alimentaire.

ÊTRE UTILE

Les jeunes doivent réaliser une des activités suivantes ou une activité similaire à l'une d'entre elles:

- nettoyer un terrain et faire le tri des débris pour récupérer les produits recyclables ou réutilisables;
- organiser pour la meute une activité d'arrachage d'herbe à poux dans les champs et terrains vagues;
- construire une installation ou fabriquer un objet utile avec des matériaux ou des objets usagés: mobile, crèche, théâtre de marionnettes, porte-outils, maquette de camp, etc.
- planter un arbre ou semer de l'herbe dans un endroit où il n'y a pas de couverture végétale (voir *Secrets de jungle*, activité n° 23);
- construire un appareil simple à énergie douce, comme un cerf-volant, un moulin-girouette, un ballon à air chaud ou un traîneau à voile, et l'utiliser (voir *50 Activités en groupe sur l'environnement*, activités nos 46 à 48).

Le louveteau qui mérite le Brevet mondial de protection de la nature reçoit en même temps son gibier Nature et Environnement s'il ne l'a pas obtenu auparavant. L'exploratrice qui mérite le Brevet mondial de protection de la nature reçoit en même temps son icône Nature et Environnement si elle ne l'a pas obtenue auparavant.